#### REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS Canton de Montbéliard Arrondissement de Montbéliard

### COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD (25170)

Nombre de membres

12

En exercice:

Présents: 8 Votants: 10

Ayant donné procuration: 2

Absents excusés: 2

Absentes: 2 Exclus: 0

Date de la convocation

29 septembre 2023

Date d'affichage 13 octobre 2023

Objet de la délibération

Indemnités du Maire, des Adjoints et des Conseillers Déléqués

# **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **DELIBERATION N° 39/2023**

Séance du 06 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois Le six octobre à 18H30,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Alain LEMOINE,

Bernard MARTINA, Josette PARRENIN, Hakima KOCH

Etaient absentes: Sylvie BICHET, Sylvie ROULLAIS

Étaient représentés : Jean-Marc ETIENNEY, Damien LOCATELLI Procurations données :

de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT de Damien LOCATELLI à Robert PERSONNENI

Secrétaire de séance : Monsieur Robert PERSONENI Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Conformément aux articles L. 2123-23 et 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal vote par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la rémunération du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués, conformément aux dispositions réglementaires, selon la répartition suivante :

- Maire : 35,5 % de l'indice brut 1027 de la Fonction Publique  $C_{OU_{ICe|le_S-le_S-Monlbéliard}}$ 

Le Conseil décide que la date d'effet de la présente indemnisation est le 06 octobre 2023.

Un tableau joint en annexe détaille le montant de l'indemnité pour chaque élu concerné.

Le Maire,

Christian QUENOT

Pour extrait certifié conforme.

SOUS-PREFECTURE

2 0 OCT. 2023

MONTBELIARD

Acte rendu exécutoire après dépôt en s/préfecture et publication ou notification

# TABLEAU DU MONTANT DES INDEMNITES AU 06 OCTOBRE 2023

NOM	PRENOM	FONCTION	MONTANT DE L'INDEMNITE BRUTE EN EUROS
QUENOT	Christian	Maire	1 450.49
BARTEL	Janine	1er Adjointe	510.73
CARRERE	Jean-Louis	2ème Adjoint	510.73
PERSONENI	Robert	4ème Adjoint	510.73
PARRENIN	Josette	Conseillère déléguée	326.87
LEMOINE	Alain	Conseiller délégué	326.87
KOCH	Hakima	Conseillère déléguée	326.87
MARTINA	Bernard	Conseiller délégué	326.87

Fait à Courcelles-Lès-Montbéliard, le 06 octobre 2023.